

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE DE LA DÉCENTRALISATION  
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES  
RÉGION MARITIME  
CONSEIL DE PRÉFECTURE DE VO

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



Vogan, le 03 Mars 2017

Le Président de la Délégation Spéciale  
de la Préfecture de Vo.

à  
*Monsieur le Coordonnateur National  
de l'ITIE - TOGO*  
LOME

**Objet** : Note documentaire sur les avantages et profits acquis

Monsieur le Coordinateur,

Faisant suite à votre lettre n°139/ITIE2017 du 03 Mars 2017 relative à l'impact de l'ITIE au sein de notre collectivité, nous venons par la présente non seulement pour vous faire parvenir les données relatives à cet impact mais aussi et surtout pour remercier l'ITIE pour tous les efforts qu'elle ne cesse de fournir dans la transparence et le développement de notre pays en général et de la Préfecture de Vo en particulier.

La mise en œuvre de l'ITIE a permis au Conseil de Préfecture de Vo de bénéficier des taxes professionnelles payées par la SNPT du 2<sup>e</sup> trimestre 2012 au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Ci-joint un tableau récapitulatif des emplois et des dépenses de ces taxes.

Tout en vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Coordonnateur National, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Délégation Spéciale,

Le Président



*AGBODJI Koissi S. DOUGBEIV*

## TABLEAU RECAPITULATIF

RESSOURCES A TRAVERS LA MISE EN CEUVRE DE L'ITIE	REALISATIONS FAITES
- 2012: 75 078 3636F	- 10 Bâtiments scolaires
- 2013: 91 069 227F	- 19 Hangars de marché (modèle 12mx7, 7)
- 2014: 250 791 282F	- 03 Hangars de marché (modèle 24mx7, 7)
	- 1000 tables bancs
	- 03 Latrines publiques
	- 01 magasin
	- 01 Ponceau
	- 01 suite de couche
	- 01 véhicule pour le Conseil
	- Réhabilitations (logements du secrétaire de conseil, du secrétaire général, du Trésorier, les bureaux de la Préfecture, le bureau de GST et des TP, une clôture
	- Paiement des arriérés de salaire et de la CNSS